





Votre médecin suspecte chez vous une arbovirose, dengue, chikungunya ou Zika:

vous pouvez éviter cette maladie à d'autres personnes

Cette maladie est inoculée par un moustique tigre (Aedes albopictus). Si un nouveau moustique tigre vous pique, et s'infecte en prélevant votre sang, il sera capable d'infecter d'autres personnes, en les piquant à leur tour.

Pour protéger votre entourage, nous vous conseillons vivement de prendre les mesures suivantes durant les 7 jours qui suivent le début de vos symptômes :

1. Protégez-vous contre les piqures de moustiques, principalement le matin et en fin de journée



Portez des vêtements amples et couvrants



Appliquez des répulsifs cutanés



Utilisez des ventilateurs



Limitez vos déplacements

D'autres moyens de protection existent : moustiquaires, diffuseurs électriques, serpentins en extérieur...

Vous pouvez consulter le site de l'assurance maladie :

Prévention commune à toutes les maladies transmises par les moustiques | ameli.fr | Assuré

2. Luttez contre la prolifération des moustigues tigres



Rangez



Videz



Couvrez

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Celui qui vous pique est donc né chez vous ou pas loin!

Repérez et éliminez tout ce qui contient la moindre quantité d'eau stagnante.

Vous pouvez consulter le site « Agir pour la santé du vivant en BFC » : La check list anti moustique tigre

3. Passez le message :

Invitez vos voisins à ne pas laisser d'eau stagnante chez eux.

Si vos proches ou vos voisins présentent des symptômes, même minimes, dans les 45 jours qui suivent votre maladie : il est bon de les inviter à consulter.

Vous n'avez aucune obligation de dire à quiconque que vous êtes (ou avez été) malade.

Principaux symptômes de la dengue, du chikungunya et du Zika

En l'absence d'autre signe d'appel infectieux



4. Contribuez à la protection des personnes qui vivent dans votre foyer et à proximité

Merci de réserver un bon accueil aux personnes de l'Agence Régionale de Santé qui prendront contact avec vous. Leur but est d'évaluer le risque de transmission de la maladie aux personnes qui vous entourent, et de prendre les mesures nécessaires.

Il vous sera demandé des informations telles que :

- La date de début de vos symptômes
- Si vous avez voyagé à l'étranger et dans les DROM, et la date de votre retour
- Si, depuis les 2 jours avant le début de vos symptômes et jusqu'à 7 jours après, vous vous êtes déplacé ; dans quels endroits ; par quels moyens ; et si vous avez été piqué par des moustiques.

Vous pouvez également contribuer à la surveillance de la répartition du moustique sur le territoire métropolitain, en signalant les moustiques que vous observez sur le *site de signalement du moustique tigre*.



Pour mieux connaître le moustique tigre : AGIR en BFC - Le moustique tigre (2 minutes tout compris)

Aucune mesure n'est efficace à 100% :

c'est la somme de mesures individuelles et collectives qui permet de faire diminuer la transmission.

Précautions complémentaires dans le cas d'une infection à virus Zika

Ce virus a la particularité de se transmettre également par voie sexuelle, ainsi qu'aux enfants in utero.

Pour ne pas transmettre cette maladie par voie sexuelle : éviter tout rapport sexuel non protégé pendant au moins 2 mois après votre maladie.

Si vous êtes infecté et que votre conjointe est enceinte, lui recommander de consulter un praticien même en l'absence de symptôme.

Si vous êtes enceinte et que vous avez une infection confirmée à virus Zika, il vous sera proposé de consulter votre gynécologue/obstétricien qui pourra :

- vous informer au sujet de cette infection et de sa prise en charge ;
- mettre en place un suivi spécifique de sa grossesse.

Merci pour votre vigilance et votre mobilisation!

 $\textbf{Contact:} \ \mathsf{ARS} \ \mathsf{Bourgogne} \ \mathsf{Franche-Comt\'e} \ \mathsf{T\'el} : 0809.404.900 \qquad \mathsf{Fax} : 03.81.65.58.65 \qquad \mathsf{M\'el} : \underline{\mathsf{ars-bfc-alerte@ars.sante.fr}}$